# Réalisation d’aires de stationnement. Impossibilité technique. Concession dans un parc de stationnement

## Revue - Urbanisme

### Source - Jurisprudence

Un constructeur ne peut être admis à se soustraire aux obligations imposées par le plan local d'urbanisme en matière de réalisation d'aires de stationnement en obtenant une concession à long terme dans un parc de stationnement ou en versant la participation fixée par le conseil municipal que lorsqu'existe une impossibilité technique de réaliser les aires de stationnement correspondant aux prescriptions du plan local d'urbanisme (CE, 16 octobre 2024, *Mme F. et M. C.*, n° 473776).